



**Premier rapport
annuel d'activités
Décembre 2017**



SOMMAIRE

ABREVIATIONS	3
PRESENTATION GENERALE DU PROJET REDD+ DE LA ME	4
I. Objectifs et contenu du projet.....	4
II. Mise en œuvre.....	4
III. Intervenants et mode opératoire	4
RESUME	5
RAPPORT D'ACTIVITES	6
I. Composante 1 : Développement territorial	6
1. Aménagement du territoire	6
2. Sécurisation des droits fonciers	9
II. Composante 2 : Développement sectoriel.....	11
1. Agriculture zéro déforestation	11
2. Gestion durable des forêts et reboisement	16
3. Energie domestique durable	20
III. Composante 3 : Mesure d'impact et appui au processus national REDD+	24
1. Impact climatique	24
2. Impact socio-économique et environnemental	26
3. Appui au processus REDD+ national / Recherche action.....	27
IV. Gestion et Coordination de projet	28
1. Pilotage du projet	28
2. Exécution des activités	29
3. Suivi-Evaluation	29
4. Communication	30
ANNEXE I : CADRE LOGIQUE DU PROJET REDD+ DE LA ME	31
ANNEXE II : CARTE DE L'OCCUPATION DES SOLS DE LA ME	35
ANNEXE III : CARTE DES LIEUX DE PRODUCTION DE BOIS ENERGIE.....	36
ANNEXE IV : LISTE DES DOCUMENTS DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE.....	37
ANNEXE 5 : BILAN DE LA PREMIERE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION	38

ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
BNETD	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CFA	Conseillers Formateurs Agricoles
CRM	Conseil Régional de la Mé
CGFR	Comités de Gestion du Foncier Rural
CVGFR	Comités Villageois de Gestion du Foncier Rural
DFR	Direction du Foncier Rural
DPS	Direction de la Planification Spatiale (Ministère du Plan)
GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
EAF	Exploitations Agricoles Familiales
ERSEE	Etat de Référence Socio-Economique et Environnemental
GDF	Gestion Durable des Forêts
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MINSEDD	Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts
NER	Niveau d'Emissions de Référence
OSC	Organisation de la Société Civile
PDL	Plan de Développement Local
PEF	Périmètre d'Exploitation Forestière
PPI	<i>Progress out of Poverty Index</i>
PRD	Plan Régional de Développement
PRM	Projet REDD+ de la Mé
PTA	Programme de travail Annuel
REDD+	Réduction des Emissions résultant de la Déforestation et de la Dégradation des forêts (REDD) et conservation/accroissement des stocks de carbone forestier (+)
SEP-REDD+	Secrétariat Exécutif Permanent de la REDD+ (MINSEDD)
SODEFOR	Société de Développement des Forêts
SRADT	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire
SSE	Système de Suivi-Evaluation
UGF	Unité de Gestion Forestière

PRESENTATION GENERALE DU PROJET REDD+ DE LA ME

I. Objectifs et contenu du projet

Objectif Général : le projet REDD+ de la Mé (PRM) a pour finalité de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation tout en améliorant les conditions de vie des populations riveraines des forêts concernées.

- **Objectif Spécifique 1** : poser les bases d'une économie verte en participant activement aux processus actuels de décentralisation et de sécurisation des droits fonciers
- **Objectif Spécifique 2** : préserver, renouveler et valoriser le capital agricole et forestier régional en démontrant qu'il est possible de concilier réduction de la pression sur les ressources naturelles et développement rural, cacaoculture en tête.
- **Objectif Spécifique 3** : mesurer les impacts du projet et appuyer le processus national REDD+, notamment en terme de mobilisation des financements nécessaires au changement d'échelle et au déploiement d'une approche juridictionnelle.

D'une durée de 3 ans, le PRM est par ailleurs mis en œuvre à deux échelles d'intervention : celle des Forêts Classées de Mabi-Yaya où est concentré l'essentiel des moyens humains et financiers et celle de la Région de la Mé (cf carte page suivante).

II. Mise en œuvre

La mise en œuvre du PRM est structurée autour de trois composantes



III. Intervenants et mode opératoire

Le MINSEDD est le maître d'ouvrage du projet qui est par ailleurs encadré par un Comité de Pilotage régional.

ETC TERRA est chargée de la mise en œuvre du projet en étroite collaboration avec le SEP-REDD+ qui met à disposition du projet trois correspondants (un par composante).

La République de Côte d'Ivoire et la République Française financent le projet dans le cadre des deux premiers Contrats de Désendettement et de Développement (C2D). L'actuel cadre logique d'intervention du projet figure en Annexe I de ce document.

RESUME

Un an après son démarrage officiel, le Projet REDD+ de la Mé (PRM) a atteint un niveau de réalisation tout à fait satisfaisant compte tenu des objectifs ambitieux qui sont les siens.

Malgré quelques difficultés passagères, notamment liées au retard de paiement du printemps, le Programme de Travail Annuel est ainsi réalisé à plus de 70% et le programme global à près de 26%.

A l'issue de cette première année, sous l'impulsion d'une équipe particulièrement motivée par le défi à relever, plusieurs activités notables ont ainsi pu être achevées et ce, toutes composantes confondues :

- Cartographie de l'occupation des sols de la région de la Mé ;
- Rédaction de tous les diagnostics participatifs préalables à l'élaboration des Plans de Développement Locaux ;
- Diagnostic agraire mené sur tous les villages et appui agricole amorcé auprès d'environ 400 planteurs ;
- Développement du cacao labellisé « Agriculture Biologique » à Biéby : identification d'un premier partenariat avec un acheteur et constitution de la Coopérative des Producteurs de Cacao Biologique de la Mé (PCBM);
- Reboisement de 58 ha dans diverses localités de la région ;
- Diagnostic du secteur des bio-énergies ;
- Etablissement du Niveau d'Emissions de Référence des Forêts pour la Mé.

Pour expliquer ce bon niveau de mise en œuvre, il convient également de souligner l'apport très apprécié et décisif des multiples partenaires du projet, qu'il s'agisse de l'équipe du MINSIEDD en général (SEP-REDD+ en tête), des membres du COPIL et d'autres parties prenantes au processus, qu'elles soient basées à Abidjan (DFR, DPS, etc) ou en région.

A ce titre, une mention toute particulière doit être adressée à l'attention du Conseil Régional de la Mé qui a décidé de cofinancer les divers appels d'offres régionaux du projet à hauteur de 50 M FCFA. Grâce à ce financement, ce sont 5 projets locaux supplémentaires qui vont pouvoir être menés au bénéfice des populations rurales de la région.

Enfin, signalons que le projet est maintenant largement reconnu au-delà des limites régionales, voire nationales puisqu'il a pu être présenté lors de la dernière Conférence sur le Climat à Bonn (COP 23) et qu'il a déjà fait l'objet de visites de terrain prestigieuses.

RAPPORT D'ACTIVITES

NB : pour plus de compréhension dans l'articulation entre les deux échelles géographiques d'intervention, les activités décrites ci-après sont caractérisées par le code couleur ci-contre.

Activité menée à l'échelle Juridictionnelle (= Echelle régionale)
Activité menée à l'échelle de Mabi-Yaya

I. Composante 1 : Développement territorial

1. Aménagement du territoire

Résultat 1.1 : Les diverses échelles d'intervention du projet disposent de documents d'aménagement intégrant les enjeux de gestion des ressources naturelles			
Activités des 3 ans	Activités prévues dans le PTA	Réalisations vis à vis du PTA	% cumulé de réalisation*
Activité 1.1.1. Contribution à l'élaboration du Plan Régional de Développement du Conseil Régional de la Mé (CRM)	Etablissement d'une convention-cadre de collaboration avec le CRM intégrant, sous réserve d'accord du CRM, des activités de : <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie de l'occupation des sols au niveau régional - Planification territoriale à l'aide de logiciels de modélisation - Développement et mise à jour d'un géoportail régional - Renforcement de capacités du CRM sur les activités précitées 	Convention prête à signer avec le CRM <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie finalisée et rapport disponible - Activité retirée de la convention - Géoportail opérationnel - Activité retirée de la convention - Ajout du cofinancement des appels d'offres locaux pour un montant de 50 M FCFA 	99%
Activité 1.1.2. Elaboration et officialisation de 7 Schémas Locaux d'Aménagement du Territoire (SLAT)	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du choix des 7 villages d'intervention - Délimitations préliminaires des territoires villageois - Organisation de réunions villageoises avec les autorités locales afin d'expliquer les enjeux et la méthode proposée et d'identifier un comité d'élaboration du SLAT - Collecte et analyse de données socio-économiques locales - Projection participative de la future occupation des sols ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Choix des 7 villages validé en COPIL - Délimitations préliminaires réalisées - Réunions villageoises conduites dans les 7 villages avec l'appui de la DPS - Premières versions des diagnostics participatifs établis pour les 7 villages - Activité retirée après finalisation du manuel d'élaboration des PDL 	30%
Activité 1.1.3. Mise en œuvre de 5 projets locaux	- Démarrage de cette activité prévu en année 2		0%

* % cumulé de réalisation par rapport au projet global et pas seulement par rapport au PTA.

Activité 1.1.1 : la carte de l'occupation des sols de la Région de la Mé (cf annexe II) a été finalisée au cours du premier semestre sur la base d'images SENTINEL 2A. Sa précision globale est de 89% (soit une erreur de 11%) pour un coefficient Kappa de 86%.

Outre l'importance de l'hévéa qui couvre près de 55 000 ha dans la région (7% des surfaces), il convient ici de souligner le poids considérable des forêts secondaires (i.e. vieilles jachères) et dégradées (31%) et des cultures/jachères non différenciées (27%) qui renferment à coup sûr une proportion notable de plantations de cacao-café plus ou moins ombragées.

Cette cartographie a déjà été très largement valorisée par les autres composantes du projet, notamment dans le cadre des diagnostics agraires et de l'élaboration des PDL.

Elle pourra aussi servir de base à l'élaboration du Plan Régional de Développement programmée par le Conseil Régional de la Mé pour 2018 avec qui la convention de partenariat doit encore être signée, notamment pour encadrer les modalités de cofinancement (50 M FCFA) accordé par le CRM aux divers appels d'offres régionaux du projet. Grâce à ce financement, ce sont ainsi 5 projets locaux supplémentaires qui vont pouvoir être menés au bénéfice des populations rurales de la région : 1 projet de reboisement, 2 projets énergétiques et 2 projets dédiés à la mise en œuvre des PDL.

Activité 1.1.2 : avant toute chose, il convient de rappeler que la dénomination Schémas Locaux d'Aménagement du Territoire (SLAT) a été modifiée et rebaptisée Plans de Développement Local (PDL), dénomination utilisée au niveau de la Direction de la Planification Spatiale (Ministère du Plan et du Développement). Plusieurs échanges très fructueux ont été menés avec cette structure en charge de la planification en Côte d'Ivoire et ont abouti à la rédaction d'un manuel d'élaboration des PDL au niveau villageois qui sera testé sur le terrain dans le cadre du PRM avant d'être éventuellement diffusé plus largement. Ce manuel comprend les grandes étapes suivantes :

- Etape 1 : Préparation du PDL
- Etape 2 : Diagnostic participatif
- Etape 3 : Elaboration et validation du PDL
- Etape 4 : Appui à la mise en œuvre du PDL

Pour cette première année, les 2 premières étapes du processus ont été abordées.

Etape 1 : en ce qui concerne la préparation du PDL, il s'est d'abord agi de procéder à la délimitation préliminaire des territoires de village pour établir la liste des campements qui leur sont rattachés et ainsi définir les contours du diagnostic à mener. Ensuite, l'équipe projet assistée de la DPS a présenté le processus d'élaboration du PDL dans chacun des villages concernés et a initié la mise en place des comités d'élaboration (cf photo ci-dessous).

NB : certaines activités comme la projection participative de la future occupation des sols prévue au PTA n'a finalement pas été retenue puisque cet exercice délicat à mener au niveau villageois ne figure pas au sommaire du manuel.

Etape 2 : un diagnostic participatif a été conduit dans chacun des villages avec pour objectif, selon le manuel, de cerner de manière exhaustive la situation du développement du village à travers une série d'analyses faisant ressortir :

- Les enjeux, problèmes et contraintes de développement au niveau social et économique ;
- Les parties prenantes aux problèmes de développement et leurs influences sur ces problèmes ;
- Les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (FFOM) liées au village.



Séance de diagnostic participatif à Mopodji

Les rapports préliminaires de ces diagnostics ont été élaborés pour chacun des villages et seront soumis au comité d'élaboration et aux populations villageoises en vue de leur amélioration. Le rapport final du diagnostic permettra ensuite de passer à l'étape 3, à savoir l'élaboration du PDL en tant que tel, avec définition des projets prioritaires à mettre en œuvre.

De manière générale, il convient de souligner ici l'intérêt et la motivation des populations villageoises à l'occasion des diverses séances de travail menées par l'équipe projet, ceci pouvant être lié au fait que l'élaboration du PDL aboutira à la mise en œuvre d'un projet concret de développement pour le village.

A l'inverse, à part à Kossandji, les mutuelles qui auraient dû naturellement s'emparer du sujet sont restées relativement en retrait. Il convient aussi de souligner qu'aucun village n'a pu encore faire aboutir la constitution officielle de son comité d'élaboration. C'est un moindre mal à cette étape de l'élaboration du PDL mais cela devra être effectif au moment de la priorisation des activités pour être certain que les contributions à la réflexion de toutes les parties prenantes soient entendues.

Au final, si on considère le caractère innovant de la démarche au niveau villageois, le processus semble bien engagé et devrait rencontrer encore davantage l'intérêt des populations quand il va s'agir de définir les priorités de développement du village.

2. Sécurisation des droits fonciers

Résultat 1.2 : Le niveau de sécurisation foncière des diverses échelles d'intervention du projet est amélioré			
Activités des 3 ans	Activités prévues dans le PTA	Réalisations vis à vis du PTA	% cumulé de réalisation
Activité 1.2.1. Distribution, à l'échelle juridictionnelle, de 3000 dépliants et de 1500 affiches sur la législation foncière et forestière (sur 100 villages et 430 campements)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration participative des messages à diffuser - Impression et distribution des 3000 dépliants et 1500 affiches - Contractualisation avec 6 radios locales pour diffusion de messages audio 	<ul style="list-style-type: none"> - Messages élaborés - 4758 dépliants et 1864 affiches distribués (2.2.1 inclus) - Contrats établis avec les 4 radios locales pour 2 ans - diffusion des messages effectif depuis début novembre 	89%
Activité 1.2.2. Réalisation, à l'échelle de Mabi-Yaya, de 70 séances de sensibilisation sur la législation foncière et forestière	<ul style="list-style-type: none"> - 70 séances menées : ½ journée pour chacun des 20 villages et 50 campements 	<ul style="list-style-type: none"> - 57 séances menées 	80%
Activité 1.2.3. Délimitation de 7 territoires villageois à l'échelle de Mabi-Yaya	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du choix des 7 villages d'intervention pré-identifiés - Appui à la constitution des 7 Comités Villageois de Gestion du Foncier Rural (CVGFR) - Contractualisation avec le prestataire de services retenu pour cette activité - Suivi des activités du prestataire retenu 	<ul style="list-style-type: none"> - Choix validé en COPIL - <i>Pas nécessaire car CVGFR déjà constitués</i> - Contrat signé avec le prestataire en novembre 2017 - Démarrage de la prestation au 1^{er} décembre 	16%
Activité 1.2.4. Délivrance de certificats fonciers sur 3500 ha à l'échelle de Mabi-Yaya	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Démarrage de cette activité prévu en année 2</i> 		0%
Activité 1.2.5. Diffusion de 3000 modèles de contrats propriétaires/exploitants à l'échelle de Mabi-Yaya	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Démarrage de cette activité prévu en année 2</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité débutée en année 1, à l'occasion des séances de sensibilisation(1.2.2) : 285 modèles distribués 	9,5%

Activité 1.2.1 : qu'il s'agisse des messages audio à destination des radios ou écrits (affiches, dépliants), leur élaboration a été menée de manière concertée avec les diverses institutions en charge des domaines visés, à savoir le MINADER et le MINEF, tant au niveau central qu'un niveau régional. Concernant les messages audio, il convient de souligner qu'une traduction en Attié a été systématiquement produite pour une meilleure compréhension des populations rurales régionales, les messages dédiés au foncier et mis à notre disposition par la Direction du Foncier Rural étant en plus disponibles en Agni et Dioula.

A noter que, contrairement aux informations recueillies lors de la conception du projet, ce sont seulement 4 radios locales (et non 6) qui émettent actuellement dans la région.

Activité 1.2.2 : pour cette année, l'équipe projet avait finalement convenu de mener 60 séances de proximité, à raison de trois sessions par village périphérique : une pour le chef-lieu de village et deux pour des quartiers ou des gros campements éloignés du chef-lieu. Seules 57 ont été finalement menées car trois sessions n'ont pu être tenues à Aboisso-Comoé et Kossandji, en lien avec les soucis de contestation des chefferies actuellement en place dans ces villages.

Au final, le tableau ci-dessous résume le nombre de participants à ces diverses sessions de sensibilisation (détails par village en Annexe V) à complétées en 2018 par des sessions menées spécialement à l'attention des ONG régionales. Il est ici intéressant de noter que l'affluence a été notablement supérieure dans les villages PRM, certainement parce qu'ils bénéficient d'un appui beaucoup plus conséquent de la part du projet (73 participants en moyenne contre 64 dans les villages non PRM) mais que la proportion de femmes y a été bien plus faible (13% contre 21% dans les villages non PRM).

TYPE DE VILLAGE	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE D'HOMMES	NOMBRE DE FEMMES	NB TOTAL DE PARTICIPANTS
VILLAGES PRM	18	1147	171	1318
	%	87%	13%	100%
	Moy. / village	64	10	73
VILLAGES NON PRM	39	1864	482	2346
	%	79%	21%	100%
	Moy. / village	48	12	60
TOUS VILLAGES	57	3011	653	3664
	%	82%	18%	100%
	Moy. / village	53	11	64

Activité 1.2.3 : pour mémoire, dans le cadre du Programme d'Appui au Foncier Rural (PAFR) financé par l'Union Européenne, 3 des 7 villages d'intervention du PRM (Diasson, Biéby et Mebyfon) vont être délimités par CGE-SN, un prestataire chargé de délimiter tous les villages des départements d'Adzopé et de Yakassé-Attobrou et dont le travail a déjà débuté. Suite à l'appel d'offres lancé pour les 4 autres villages, c'est le cabinet CITRAT qui a été sélectionné et qui démarrera son activité début décembre et ce, pour une durée de 12 mois.

II. Composante 2 : Développement sectoriel

1. Agriculture zéro déforestation

Résultat 2.1 : Les exploitations agricoles familiales ont diversifié leurs sources de revenus, amélioré la productivité du travail et augmenté la valeur ajoutée à l'Ha			
Activités des 3 ans	Activités prévues dans le PTA	Réalisations vis à vis du PTA	% cumulé de réalisation
Activité 2.1.1. Appui de 2250 Exploitations Agricoles Familiales (EAF)	- 1 diagnostic agraire réalisé dans la zone tampon de Mabi-Yaya	- Diagnostic réalisé, sur la base des 7 diagnostics villageois	41%
	- Analyse des dynamiques des filières de café, cacao, hévéa, palmier à huile + 2 filières vivrières-marchandes (encore à préciser)	- Analyse finalement réalisée sur la filière cacao, hévéa, manioc et banane plantain et insérée au diagnostic agraire précité	
	- Conception d'au moins 5 plans d'accompagnement technique et organisationnel	- 8 plans d'accompagnement conçus	
	- Appui de 225 EAF sur leurs stratégies de ventes individuelles et groupées	- 392 EAF appuyées	
Activité 2.1.2. Accompagnement technique sur 5000 Ha	- Appui à la mise en œuvre des plans d'accompagnement sur 500 ha ; - Identification des parcelles sur lesquelles seront mis en œuvre les plans d'accompagnement.	- 423 ha concernés	8,5%
Activité hors cadre logique - Formaliser au moins un partenariat avec un opérateur privé de la filière cacao et au moins une coopérative active dans la zone - Formaliser au moins un partenariat avec un opérateur privé de la filière hévéa.		- Echanges avancés avec la société Alter Eco en vue de la commercialisation de cacao « bio » - Echanges avec Olam sur la filière hévéa non concluant.	

A – Diagnostic agraire

Dans chacun des 7 villages couverts par le PRM, un diagnostic permettant de comprendre les dynamiques agraires de la zone ainsi que leurs impacts dans les dynamiques de déforestation a été réalisé.

Pour chacun des diagnostics, différents ménages ont été enquêtés (cf tableau ci-contre), avec une attention particulière portée à la diversité des types de ménages enquêtés, en prenant en compte à la fois le type d'acteurs enquêtés mais aussi leur localisation géographique au sein du village, afin d'obtenir une fine représentation de l'ensemble des pratiques agricoles utilisées par les producteurs.

Villages	Ménages enquêtés
Aboisso – Comoé	56
Alosso 1	61
Bieby	71
Diasson	45
Kossandji	40
Mebyfon	36
Mopodji	43
Total	352

Le chef de famille ainsi que sa première et seconde femme ont été interrogés sur leurs différentes spéculations, la propriété des terres, leurs différentes dépenses agricoles au gré du calendrier annuel, les revenus que leur rapportent les plus importantes spéculations sur l'année.

L'analyse de ces enquêtes permet donc, au final, d'obtenir une vision globale du fonctionnement de l'ensemble des ménages dans chacune des zones agricoles suivies.

Les résultats de ces diagnostics font ressortir les grandes différences qui existent entre les villages du projet et confirment l'intérêt de produire des diagnostics fins au sein de chacun des villages concernés par le projet, afin de mieux cerner les filières agricoles à accompagner et optimiser l'impact de l'appui aux ménages.

En effet, même s'il existe une stratégie globale d'exploitation agricole basé sur la production d'une culture pérenne (cacao ou hévéa) commercialisée sur des marchés extérieurs, les dynamiques agricoles ainsi que leurs conséquences sur la déforestation ou le défrichement sont variables d'un village à l'autre, notamment en fonction de la réserve foncière disponible dans le domaine rural de chacun des villages.

A la suite de ces diagnostics réalisés à l'échelle du village, un diagnostic à l'échelle de la zone tampon de Mabi – Yaya a été rédigé. Ces différents diagnostics sont disponibles sur simple demande.

B – Analyses de filières

L'étude sur les filières de la zone et leurs dynamiques (marchés, prix, acteurs, flux) a été réalisée afin de compléter les diagnostics agraires et d'affiner les incitations techniques et économiques à l'échelle des exploitations agricoles.



Les filières agricoles concernées sont les quatre principales présentes dans la zone : cacao et hévéa pour les cultures de rente, manioc et banane plantain pour les cultures vivrières. Le palmier à huile n'a finalement pas été retenu car sa présence dans la zone est trop faible (cf carte d'occupation des sols). Quant au café, alors qu'il n'intéressait quasiment personne au moment des enquêtes, la baisse du prix du cacao a mécaniquement renforcé l'intérêt des planteurs qui commencent à réinvestir leurs plantations. Si la tendance se confirmait, il s'agirait certainement de pouvoir intégrer prochainement cette filière à l'analyse.

Cette étude permet de comprendre le fonctionnement des filières dans la zone et notamment les circuits de commercialisation, les marchés, les flux et les différents acteurs. Elle permet donc une meilleure compréhension de la zone, des choix des producteurs et des contraintes auxquelles ils font face, ce qui a permis par la suite de confirmer et d'orienter les mesures d'accompagnement des producteurs sur les questions de commercialisation.

Disponible sur simple demande, ce diagnostic filières devrait aussi être très utile au Conseil Régional de la Mé quand il s'agira de rédiger le volet agricole de son Plan Régional de Développement."

C – Conception des plans d'accompagnement

Les plans d'accompagnement ont été élaborés à partir des résultats des diagnostics agraires de chacun des villages. Les mesures d'accompagnement en résultant, sont définies avec une approche multi-filières, dans un objectif de répondre aux principales contraintes des producteurs. Elles cherchent à accompagner l'ensemble des communautés présentes dans les villages, ayant parfois des stratégies et rapport aux ressources naturelles différents, tout en veillant à ce que ces mesures ne soient pas accélératrices des dynamiques de déforestation dans le domaine rural.

Ainsi, certains plans d'accompagnement ont été définis distinctement en fonction des villages, et d'autres répondent à des problématiques communes à l'ensemble des villages. 8 plans d'accompagnement ont ainsi été réalisés, comme suit :

- 1 plan d'accompagnement propre à chacun des villages ;
- 1 plan regroupant les mesures d'accompagnement identiques à l'ensemble des villages.

Les grands objectifs d'accompagnement déployés sont de :

- Proposer des systèmes de cultures en association permettant de sédentariser la production de manioc sur une même parcelle ;
- Accompagner les producteurs sur la commercialisation de leur cacao afin d'améliorer et stabiliser leurs revenus ;
- Diminuer les dynamiques de planting des cultures pérennes (cacao et hévéa) à travers un appui à la certification foncière, conseil à la gestion forestière et formation sur la compréhension des marchés du cacao et de l'hévéa.

Le détail de ces plans d'accompagnement est accessible en ligne [ici](#).

D – Appui aux EAF et accompagnement technique sur leurs parcelles

Les CFA ont commencé l'identification et l'appui de bénéficiaires pour diverses mesures d'accompagnement dans tous les villages, hormis celui de Diasson (cf récapitulatif page suivante).

Actuellement, la mise en œuvre des mesures d'accompagnement a déjà bien avancé dans le village de Biéby, sur l'appui à la certification de cacao « biologique ». Lors de la phase d'identification de producteurs, différentes séances de sensibilisation ont ainsi eu lieu afin que les producteurs aient une bonne compréhension des avantages et inconvénients de la production de cacao biologique.



Sur la base de l'identification de producteurs volontaires et motivés pour la production de cacao biologique, la première étape a été de créer la coopérative de cacao. Tout d'abord, les statuts et le règlement intérieur ont été rédigés puis validés en Assemblée Générale. Le registre de commerce a ensuite été publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire constituant ainsi la Société Coopérative des Producteurs de Cacao Biologique de la Mé (SCOOPS.PCBM) le 10 Novembre 2017.

La seconde étape est l'obtention du code de la coopérative par le Conseil – Café – Cacao (CCC) faute de quoi, aucune activité d'achat du café ou du cacao n'est possible. Le dépôt du dossier de demande a été réalisé le mardi 28 novembre 2017.

Par ailleurs, le groupe Alter Eco a confirmé son intérêt pour tester le cacao produit par cette nouvelle coopérative. Un échantillon de 5kg de fèves représentatives des plantations

de cacao de Biéby doit ainsi leur être fourni sur la production de cette grande traite.

Parmi les autres plans d'accompagnement amorcés, il convient également de mettre en avant celui de Kossandji où un premier groupe de producteurs intéressés par la relance de la production de café est déjà appuyé. La liste de ces producteurs a ainsi été transmise et validée par le CCC pour l'obtention de plants de café améliorés. Actuellement les producteurs préparent leur pépinière pour recevoir les plants de café mi-décembre.

Enfin, les Conseillers Formateurs Agricoles (CFA) ont été formés en interne à l'analyse de marché, avec un focus sur les filières cacao et hévéa. Des supports de formation ont ainsi été réalisés (illustration de la Boîte à Images Cacao ci-contre) et les CFA ont commencé à réaliser des formations pour les producteurs intéressés dans chacun des villages, hormis celui de Diasson. Lors de ces formations, les conseillers veillent à toucher tous les types de producteurs de la zone pour un impact aussi large que possible de l'activité.



	Mesures d'accompagnement	Nombre de planteurs	Surface concernée (ha)
Tous villages confondus	TOUS 1 : Formation sur les prix agricoles (Cacao)		
	Aboisso-Comoé	11	28,6
	Allosso 1	24	49
	Biéby	42	A définir
	Kossandji	16	
	Mebyfon	15	
	Mopodji	18	
TOUS 3 : Amélioration des pratiques de saignée			
Allosso 1	26	94	
Allosso1	ALO 1 : Accompagnement à la mise en place d'un système de culture Hévéa - Cacao	20	31
	ALO 2 : Accompagnement à la mise en place d'un système de culture Hévéa – Manioc - Maïs -Arachide	7	5
	ALO 4 : Accompagnement à l'amélioration de la productivité des parcelles de Manioc (champs purs et association avec Hévéa)	19	18
	ALO 3 : Accompagnement à la mise en place d'un système de culture avec rotation et forte valeur ajoutée : Manioc - Maïs – Arachide + Potimarron	25	10,5
Biéby	BIE 1 : Cacao certifié Agriculture Biologique	51	55,5
	BIE 5 : Accompagnement de producteurs à la régénération de vieilles plantations de Café	10	11,5
Kossandji	KOS 1 : Accompagnement de producteurs à la régénération de vieilles plantations de Café	42	56,5
	KOS 2 : Accompagnement d'un groupement de femmes à la production de Manioc de meilleure qualité et certification Bio	21	11
Mebyfon	MEB 1 : Cacao certifié Agriculture Biologique	19	27
	MEB 3 : Appui à la production de Banane Plantain en bas fond	13	5
Mopodji	MOP 1 : Accompagnement de producteurs à la régénération de vieilles plantations de Café	13	20,5
Total		392	423,1

2. Gestion durable des forêts et reboisement

Résultat 2.2 : La gestion des forêts du DFR est améliorée et les activités de reboisement se sont développées et professionnalisées			
Activités des 3 ans	Activités prévues dans le PTA	Réalisations vis à vis du PTA	% cumulé de réalisation
Activité 2.2.1. Distribution, à l'échelle juridictionnelle, de 5000 dépliants et de 1500 affiches sur la législation foncière et forestière (sur 100 villages et 430 campements)	<u>Idem activité 1.2.1</u> - Elaboration participative des messages à diffuser - Impression et distribution des 5000 dépliants et 1500 affiches - Contractualisation avec 6 radios locales pour diffusion de messages audio	<u>Idem activité 1.2.1</u> - Messages élaborés - 4758 dépliants et 1864 affiches distribués (1.2.1 inclus) - Contrats établis avec les 4 radios locales pour 2 ans - diffusion des messages en cours	76%
Activité 2.2.2. Réalisation, à l'échelle de Mabi-Yaya, de 70 séances de sensibilisation sur la législation foncière et forestière	<u>Idem activité 1.2.2</u> - 70 séances menées : ½ journée pour chacun des 20 villages et 50 campements	<u>Idem activité 1.2.2</u> - 57 séances menées	80%
Activité 2.2.3. Appui-Conseil auprès de 150 propriétaires de forêt et de parcelles de reboisement (> 3ha)	- Appui-Conseil auprès de 50 propriétaires	- 1 Appui-Conseil réalisé	1,3%
Activité 2.2.4. Reboisement de 500 ha dans le DFR dont 50 ha de bois énergie	- Reboisement de 50 ha (dont 0 Ha de bois-énergie)	- 58 ha reboisés	12%
Activité 2.2.5. Appui et subvention aux projets de 3 OSC	- Lancement de l'appel à propositions (rédaction des TdR et sélection des candidats) pour démarrage en début d'année 2	- Appel à propositions finalisé, 4 OSC sélectionnées.	10%

Activité 2.2.3 : il faut se rendre ici à l'évidence, les populations rurales périphériques de Mabi-Yaya sont encore extrêmement distantes, pour ne pas dire méfiantes, vis à vis du concept de Gestion Durable des Forêts (GDF) et ce, malgré tous les efforts déployés par l'équipe projet à ce sujet.

À l'occasion des séances de sensibilisation de proximité qui mettaient notamment en avant tout l'intérêt pour les planteurs à se pencher sur leurs ressources en bois, un recensement des personnes intéressées par le reboisement et la GDF a ainsi été mené (cf tableau ci-contre) : seules 3 personnes à Aboisso-Comoé ont manifesté leur intérêt pour la GDF en novembre dernier, leurs parcelles n'ayant pas encore pu être visitées, les planteurs habitant à Abidjan et ne se relevant qu'épisodiquement au village.

Villages PRM	Reb.	GDF
Aboisso-Comoé	17	3
Alloso 1	0	0
Biéby	0	0
Diasson	1	0
Kossandji	0	0
Mebyfon	0	0
Mopodji	3	0
Total	21	3

Villages non PRM	Reb.	GDF
Alloso 2	2	0
Arounankro	2	0
Nyan	12	0
Total	16	0
Total Général	37	3

Au final, seules deux parcelles d'Adzopé ont déjà fait l'objet d'un appui-conseil (chez le même propriétaire), ce qui traduit assez bien le désintérêt des planteurs pour cette activité qui, du point de vue de l'équipe projet, est finalement trop innovante dans le contexte réglementaire actuel.

En effet, en l'absence d'une réglementation forestière stabilisée (aucun texte d'application du Code Forestier de 2014 n'a encore été pris), aucune des mesures incitatives indispensables au développement d'une véritable sylviculture familiale n'a encore été prise : définition du « vrai » prix du bois sur pied par le MINEF, suppression effective des Périmètres d'Exploitation Forestière, allègement des procédures appliquées aux petites forêts du domaine rural, etc.

Activité 2.2.4 : devant les difficultés rencontrées par l'équipe projet à identifier suffisamment de candidats au reboisement dans les 7 villages d'intervention ciblés, le COPIL a autorisé l'équipe projet à élargir ses recherches aux 20 villages périphériques de Mabi-Yaya mais une autre solution a rapidement émergé pour atteindre les 50 ha de reboisement visés en année 1 : celle de s'appuyer sur la liste de candidats ayant déjà manifesté leur intérêt auprès du MINEF.

Grâce à cet appui décisif, le programme prévisionnel de reboisement en année 1 a alors pu atteindre et même dépasser l'objectif initial de 50 ha. Par village et par essence, les surfaces se déclinent comme suit.

Villages PRM							
Village	Nombre planteurs	Surfaces (ha)					
		Toutes essences	Essences exotiques			Essences autochtones	
			Teck	Gmelina	Cedrela	Aniégré	Tiama
Diasson	5	5,5	5,5	0	0	0	0
Biéby	3	4,5	4,5	0	0	0	0
Mopodji	9	17	8	4	5	0	0
Kossandji	1	1	1	0	0	0	0
Total	18	28	19	4	5	0	0

Villages non PRM							
Abradine	1	12,5	3,5	9	0	0	0
Adzopé	5	9,5	4	0	1	2	2,5
Bécédi-Brignan	2	6	6,5	0	0	0	0
Bécédi-Anon	1	2	2	0	0	0	0
Total	9	30	15,5	9	1	2	2,5
Total Général	27	58	34,5	13	6	2	2,5

Au final, c'est donc seulement 28 ha qui ont été plantés dans 4 des 7 villages PRM. Tous villages confondus, le teck reste par ailleurs l'essence la plus demandée (59% des surfaces) devant le gmelina (15%), dont la vitesse de croissance assez phénoménale et la compatibilité avec la cacaoculture devraient renforcer l'intérêt pour cette essence (cf photos page suivante).

À l'issue de cette première campagne de reboisement, force est cependant de constater que l'objectif initial de 500 ha ne pourra pas être atteint dans les conditions prévues par le document de projet, à savoir un partage des coûts entre le PRM et les bénéficiaires. En effet, il convient de préciser ici que pour atteindre ce premier objectif annuel le PRM a dû se résoudre à subventionner le reboisement et les premiers entretiens à 100% ce qui i) n'est pas supportable pour les finances du projet et ii) traduit un désintérêt manifeste des bénéficiaires pour cette activité, à l'image de la GDF précitée.



Premiers reboisements du PRM

Activité 2.2.5 : à l'issue de l'appel d'offres « Reboisement », les quatre ONG pré-identifiées dans la région (APFNP, AYA, GAYA et GIREFOR) ont toutes vu leurs propositions retenues. A ce titre, il faut souligner ici la qualité des propositions reçues qui n'ont exigé que des ajustements mineurs, principalement sur la forme.

Au total, ce sont ainsi 67 ha supplémentaires qui feront l'objet de reboisement sous des formes très diverses :

- Plantation pure d'essences exotiques / autochtones à vocation bois d'œuvre ;
- Mélange acacia-manioc à vocation bois-énergie ;
- Agroforesterie : arbres forestiers et/ou fruitiers associés au cacao ;
- Plantation pure d'acacia à vocation bois-énergie.

3. Energie domestique durable

Résultat 2.3 : Les filières de valorisation de la biomasse sont structurées et professionnalisées			
Activités des 3 ans	Activités prévues dans le PTA	Réalisations vis à vis du PTA	% cumulé de réalisation
Activité 2.3.1. Réalisation du diagnostic de la filière régionale de bois énergie	- 1 diagnostic réalisé	- 1 diagnostic réalisé (mais mesure de rendement des meules traditionnelles à poursuivre)	91%
Activité 2.3.2. Appui à 15 charbonniers dans l'amélioration de leurs techniques de carbonisation	- <i>Démarrage de cette activité prévu en année 2</i>		0%
Activité 2.3.3. Appui et subvention aux projets de 3 OSC et/ou artisans	- Lancement de l'appel à propositions (rédaction des TdR et sélection des candidats) pour démarrage en début d'année 2	- Appel à propositions lancé, sélection des candidats au prochain COPIL	5%

Activité 2.3.1 : l'étude de la filière régionale de bois-énergie a concerné quatre filières distinctes, toutes décrites en détails dans le diagnostic disponible sur simple demande. Tant en volume qu'en valeur, le charbon de bois constitue cependant la plus importante de ces filières, ce qui justifie le focus particulier qui lui est consacré ci-après.

➤ Démarche méthodologique



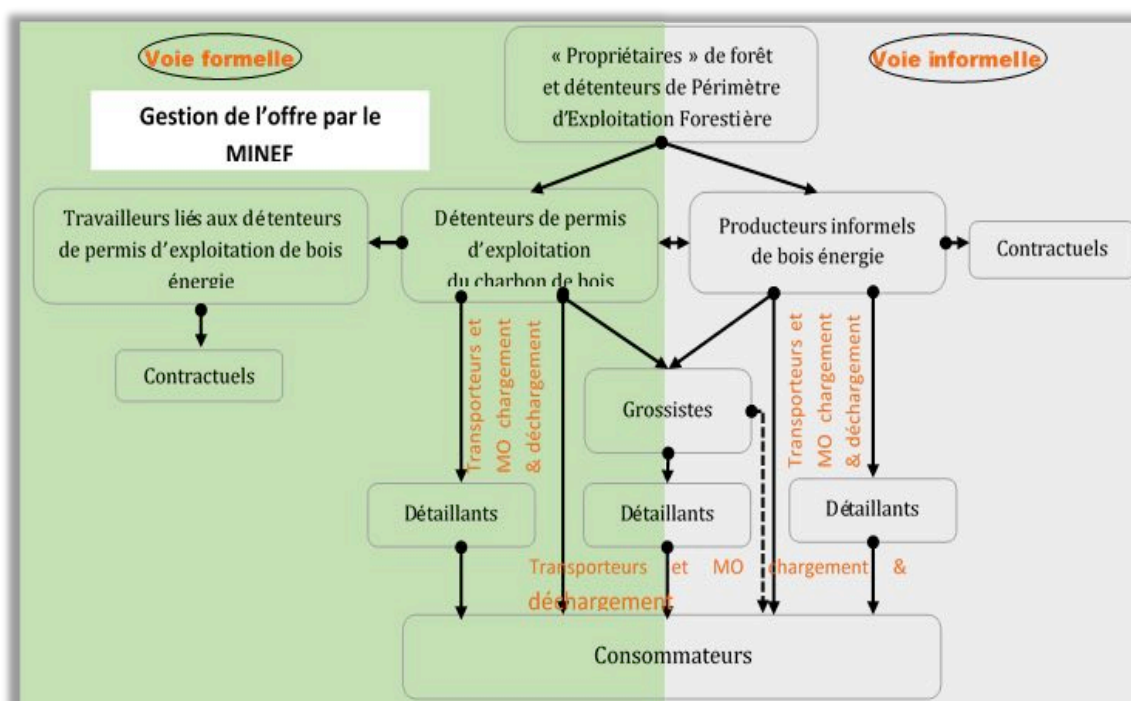
➤ Acteurs enquêtés par filière

Acteurs	Filières	Charbon de bois	Bois de chauffe	Foyers	Combustibles alternatifs*	Total
Institutions et société civile		5		0	0	5
Producteurs		52	6	5	2	65
Distributeurs		27	10	6	6	39
Consommateurs		68**			0	74
TOTAL		168		11	8	187

* Biocharbon et biogaz // ** Consommateurs de la filière Foyers inclus dans les filières Charbon de bois et Bois de chauffe

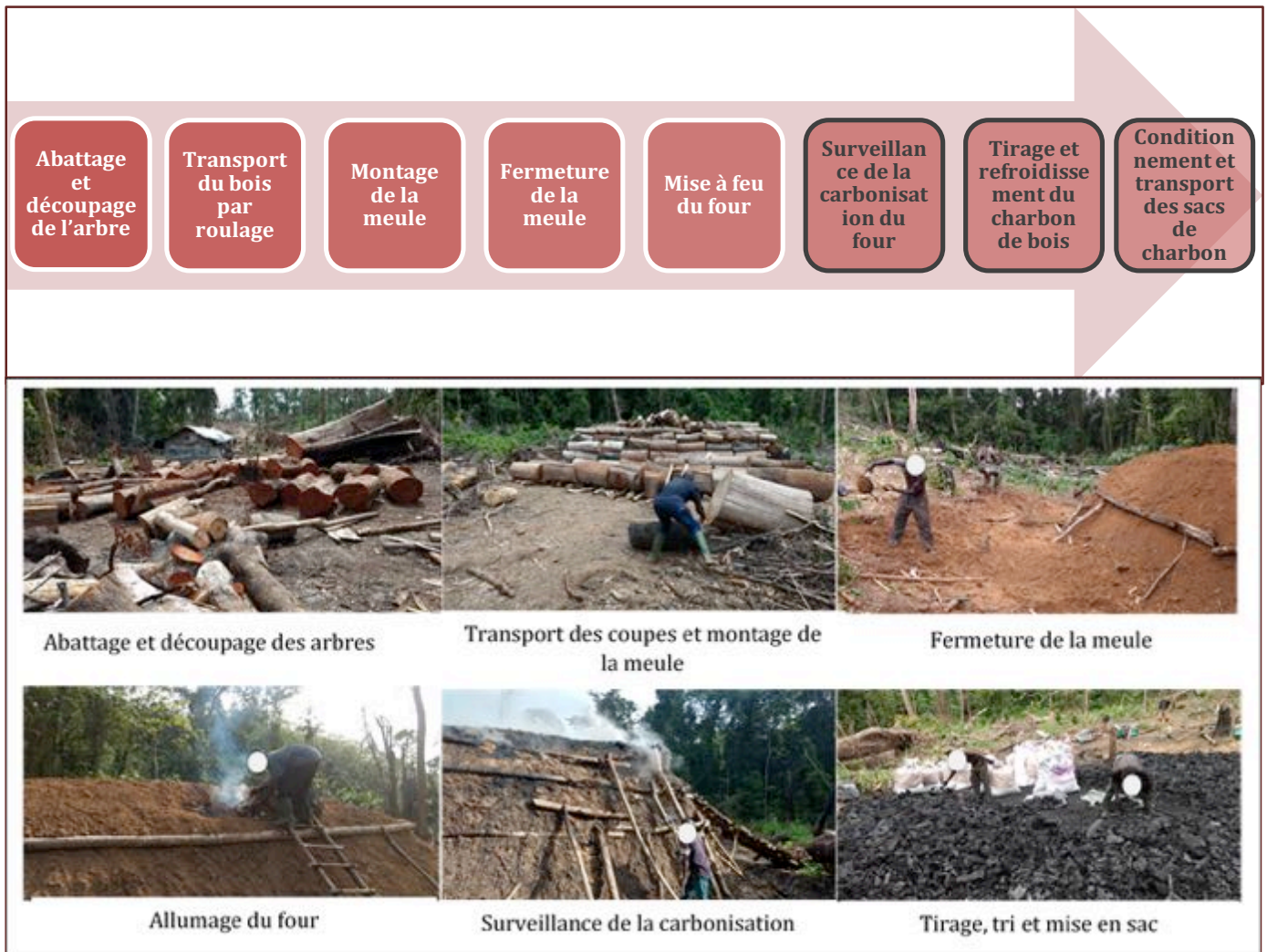
➤ Organisation de la filière « charbon de bois » :

La chaîne de valeur de cette filière comprend une multitude d'acteurs intégrant les institutions comme le MINEF et allant des producteurs jusqu'aux consommateurs en passant par les distributeurs grossistes/détaillants ou les « contractuels » (cf schéma ci-dessous). Il ressort du diagnostic qu'une très grande majorité du charbon de bois produit dans la région est issu du secteur informel, plusieurs centaines de charbonniers exerçant leur activité sans posséder de permis d'exploitation.



➤ **Méthode de production du charbon de bois :**

La méthode de carbonisation utilisée est la meule traditionnelle de type horizontale. La production du charbon de bois repose sur le processus « classique » suivant :

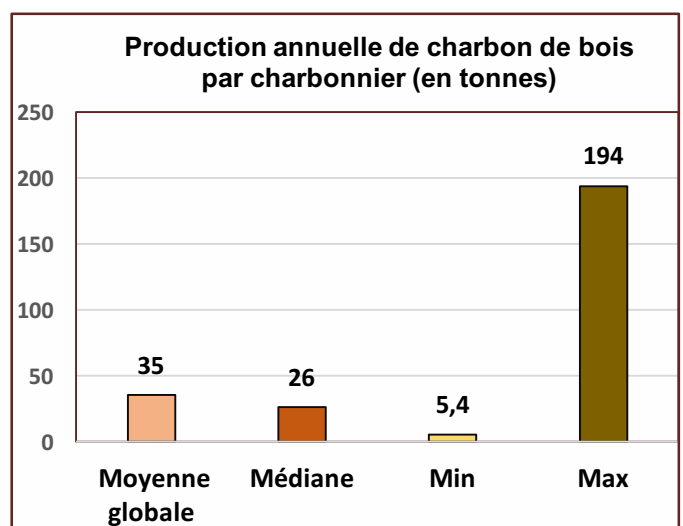


➤ **Volume et principaux bassins de production du charbon de bois :**

Le volume de production de charbon de bois par producteur a été estimé en moyenne à 35 tonnes/an contre 26 tonnes/an pour la valeur médiane.

Les volumes de production entre les charbonniers diffèrent énormément puisque la valeur minimale de la production annuelle d'un seul charbonnier a été évaluée à 5,4 tonnes contre 194 tonnes pour la valeur maximale.

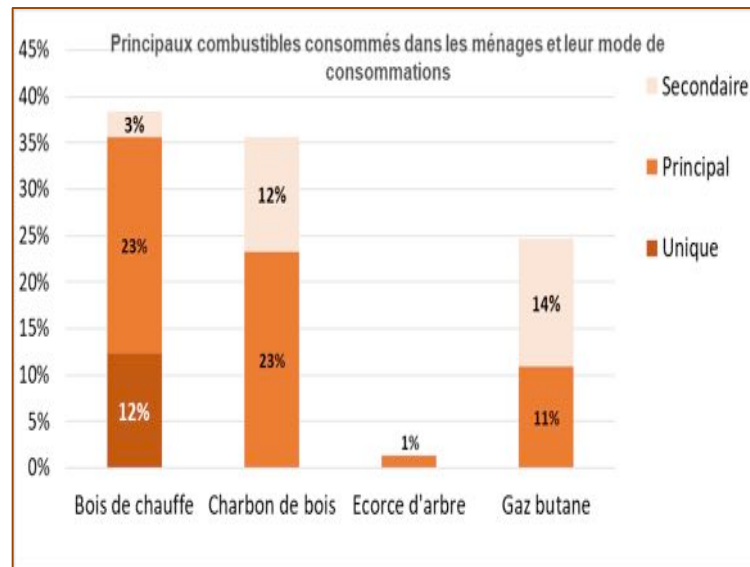
Quant aux principaux bassins de production de charbon de bois dans la région, il s'agit des départements (ou cantonnements) d'Adzopé et d'Alépé (cf. carte - annexe III).



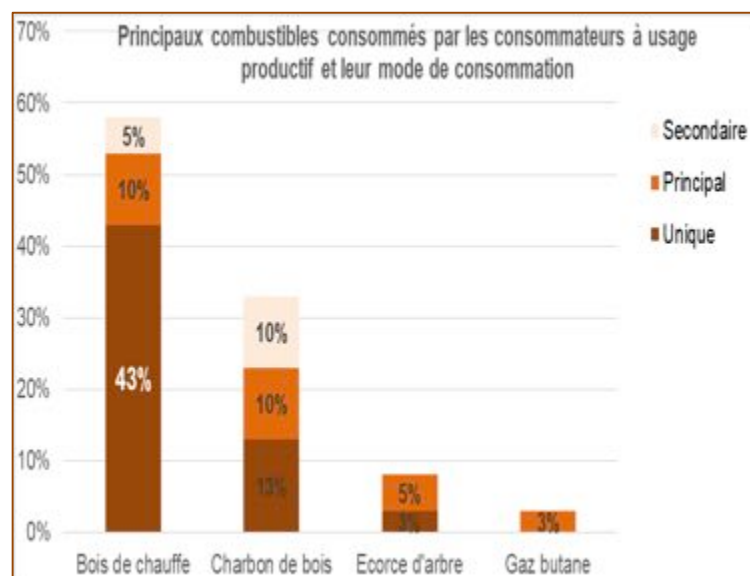
➤ Consommation des combustibles

Il convient de distinguer ici la consommation des ménages et celle des professionnels, dits consommateurs à usage productif (restaurants, boulangeries, ...)

Pour les ménages, le bois de chauffe et le charbon de bois sont consommés quasiment au même niveau et sont suivis d'assez près par le gaz butane.



Il en va très différemment pour les professionnels qui consomment quasiment deux fois plus de bois de chauffe que de charbon de bois et quasiment pas de gaz butane.



Au final, ce diagnostic fin de la situation du bois-énergie dans la région a déjà permis de définir les termes de référence de l'appel d'offres « Energie » dédié aux ONG et artisans de la région et a également permis de poser les bases de l'appui à la carbonisation améliorée (activité 2.3.2). Il faudra pour cela poursuivre les mesures entamées vis à vis du de rendement des meules traditionnelles.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de l'élaboration de son PRD, le Conseil Régional pourra très certainement s'appuyer sur les multiples données collectées et analysées pour définir la politique régionale en termes de valorisation du bois-énergie.

III. Composante 3 : Mesure d'impact et appui au processus national REDD+

1. Impact climatique

Résultat 3.1. Le potentiel de réduction d'émissions au niveau juridique est défini et permet d'envisager l'extension du projet pilote			
Activités des 3 ans	Activités prévues dans le PTA	Réalisations vis à vis du PTA	% cumulé de réalisation
Activité 3.1.1. Etablissement du Niveau d'Emissions de Référence (NER) au niveau juridique	Etablissement d'un NER préliminaire via : - Analyse de la déforestation historique - Modélisation de la déforestation future et des émissions de GES correspondantes	- NER établi	100%

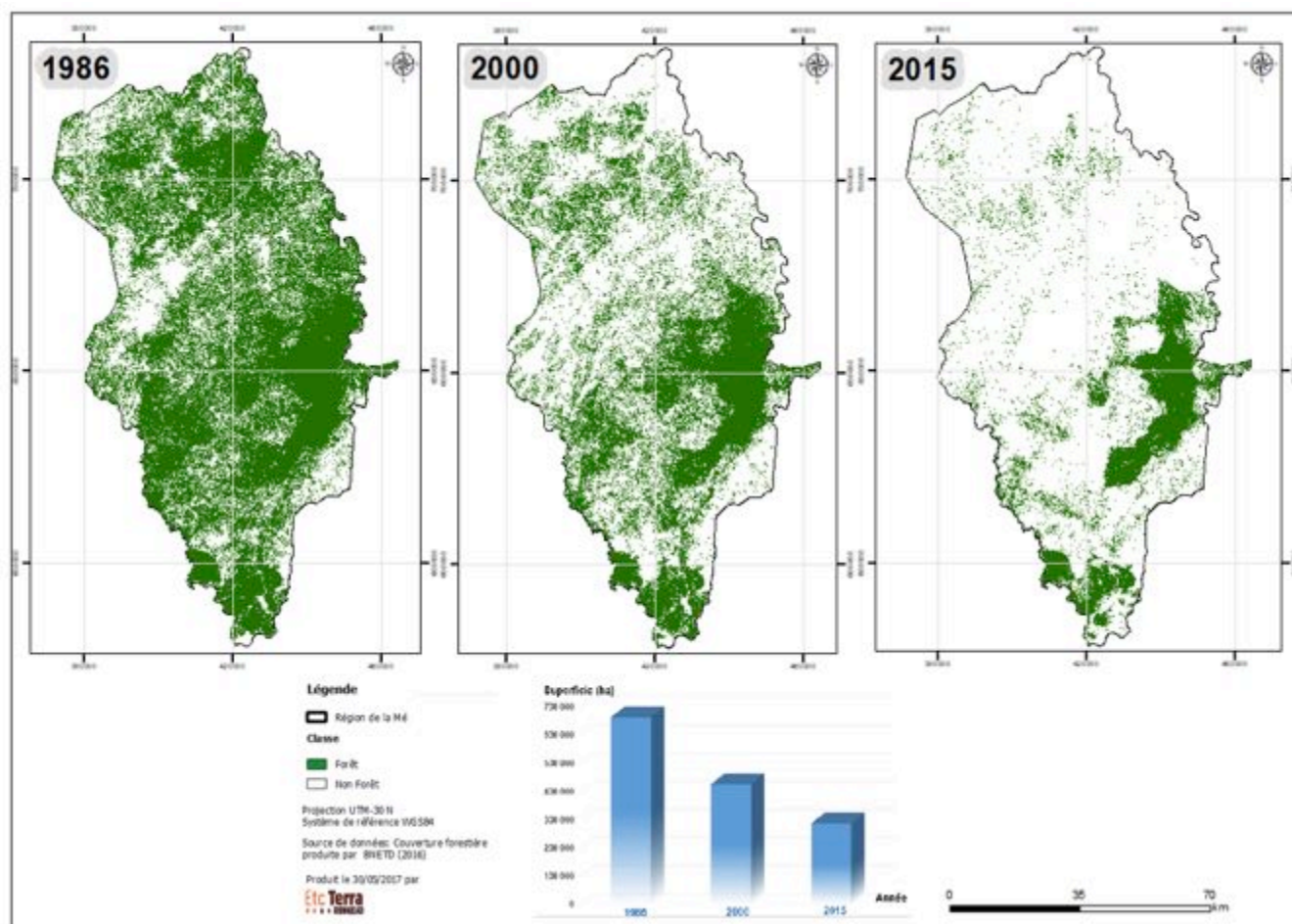
Activité 3.1.1 : l'établissement du NER des Forêts (NERF) au niveau de la région de la Mé a été finalisé au cours du second semestre et est estimé à 3 268 931 t_{éq}CO₂/an (+/- 531 654 t_{éq}CO₂/an), ce qui correspond au niveau d'émissions annuel de CO₂ qui serait généré par la déforestation dans la région de la Mé en l'absence de projet permettant d'enrayer ce phénomène. A elle seule, la région de la Mé représente ainsi 8% du NERF national.

La méthodologie adoptée a strictement suivi celle déployée au niveau nationale, sur les recommandations de la FAO (programme ONU-REDD). A partir de la carte de l'évolution des surfaces forestières produite par le BNETD et le SEP-REDD+ en 2016 au niveau national, il a d'abord été nécessaire de procéder à l'ajustement des surfaces forestières au niveau régional (cf tableau et carte page suivante) avant de croiser ces données avec les facteurs d'émissions issus i) de l'inventaire de biomasse forestière réalisé par le SEP-REDD+ en 2016 et ii) de certaines valeurs par défaut du GIEC.

Selon la typologie adoptée par le BNETD (2016) il est à noter que les 244 000 ha de forêts secondaires/dégradées figurant sur la carte d'occupation du sol de la Région de la Mé (ETC TERRA - RONGEAD, 2017) ne sont pas considérés comme « forêt » par la cartographie du BNETD. Cela conduit à une forte sous-estimation de ce NERF car les forêts secondaires/dégradées (ou vieilles jachères) représentent des stocks de carbone sur pied conséquents qui sont relâchés dans l'atmosphère à l'occasion de la (re)mise en culture de ces espaces. Par ailleurs, les facteurs d'émissions relatifs à la litière et à la biomasse souterraine ont été calculés sur la base des valeurs par défaut du GIEC et pourraient être affinés à l'aide de données collectées au niveau national.

A l'avenir, tant au niveau national que régional, il pourrait donc s'avérer judicieux de se pencher sur ces questions pour ajuster au plus près de la réalité les NERF qu'il s'agirait d'établir ou d'actualiser.

Années	Superficie (ha)	Intervalle de confiance	Coefficient de variation	Taux de perte
1986	663 748	61 845	9%	
2000	426 765	40 444	9%	-3,1%
2015	287 647	29 613	10%	-2,6%



Dynamique forestière au niveau de la Région de la Mé sur la période 1986-2000-2015

Au-delà de l'établissement de ce NERF, un travail complémentaire de modélisation de la localisation de la déforestation future a débuté à travers la sélection et l'analyse d'une série de variables explicatives de la déforestation historique.

2. Impact socio-économique et environnemental

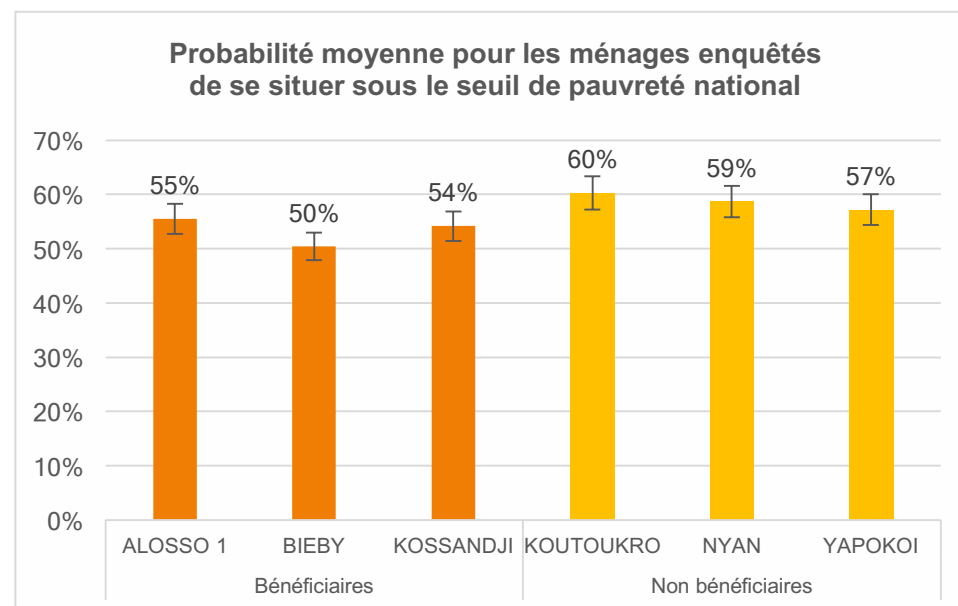
Résultat 3.2. Les bases objectives de la mesure d'impact socio-économique et environnemental du projet sont posées			
Activités des 3 ans	Activités prévues dans le PTA	Réalisations vis à vis du PTA	% cumulé de réalisation
Activité 3.2.1. Etablissement de l'Etat de Référence Socio-Economique et Environnemental (ERSEE) pour Mabi-Yaya	- Etablissement de l'ERSEE du projet via la mobilisation de prestataires externes	- ER Socio-Eco. établi à 50% - ER Environnemental : contrat signé mais début de prestation en attente	35%

Etat de Référence Environnemental : pour mémoire, l'établissement de cet état de référence environnemental revient à mener des inventaires faunistiques et floristiques dans les forêts classées de Mabi et Yaya. A l'issue de l'appel d'offres spécialement dédié à cette activité, c'est l'équipe d'ADOU Yao (Université FHB) qui a été retenue. Le contrat correspondant a été signé le 24 octobre dernier. Au moment de la rédaction de ce document, l'équipe ADOU Yao était en train de préparer la campagne d'inventaires avec la SODEFO.

Etat de Référence Socio-Economique : comme annoncé dans le rapport semestriel précédent, il a été décidé d'établir l'état de référence socio-économique en deux temps.

Sous-traitée à l'APFNP, la première phase d'enquête a eu recours au questionnaire PPI (*Progress out of Poverty Index*) et a ainsi concerné 200 ménages répartis comme suit : 100 ménages dans 3 villages bénéficiaires (Allosso 1, Biéby, Kossandji) et 100 ménages dans 3 villages non bénéficiaires (Koutoukro, Nyan, Yapokoi).

L'analyse des premiers résultats ci-contre montre que la probabilité pour les ménages enquêtés de se situer sous le seuil de pauvreté national (établi par l'INS à 737 FCFA / jour) ne varie qu'assez peu, en dehors de Biéby qui se distingue des autres villages par une probabilité notablement inférieure et par conséquent par un niveau de développement certainement supérieur. Une analyse plus approfondie sera menée à l'issue de la seconde phase d'enquête programmée au cours du prochain semestre.



3. Appui au processus REDD+ national / Recherche action

Résultat R.3.3. Le SEP-REDD+ et les parties prenantes REDD+ ont pu s'appuyer sur le projet en terme d'aide à la décision			
Activités des 3 ans	Activités prévues dans le PTA	Réalisations vis à vis du PTA	% cumulé de réalisation
Activité 3.3.1. Publication de 2 articles scientifiques	- Définition d'un projet de recherche et démarrage des activités qui aboutiront à la publication des 2 articles en année 3	- Projet de recherche défini	5%

Les différents échanges avec la SODEFOR et la Société INPROBOIS ont permis d'aboutir à la définition du projet de recherche dont le thème est : suivi et caractérisation de la dynamique forestière et agroforestière à l'aide de systèmes de télédétection récents dans les forêts classées de Côte d'Ivoire : cas des forêts classées de la Besso et de la Bossématié.

L'objectif général de cette thèse est de développer une chaîne de traitement permettant d'améliorer la cartographie des changements d'utilisation des terres en forêt à l'aide du drone et des systèmes radar. Il s'agit plus spécifiquement de :

- Appréhender la typologie des systèmes forestiers et agroforestiers ;
- Cartographier les surfaces forestières et agroforestières actuelles et passées à l'aide des images radar Sentinel-1;
- Suivre les états de changement des surfaces forestières et agroforestières à l'aide de drone suivant plusieurs campagnes d'acquisition ;
- Déterminer le rythme de déforestation et d'afforestation des forêts classées ainsi que des conditions qui les favorisent;
- Déterminer l'impact des reboisements sur le maintien des ressources forestières



La thèse sera organisée selon deux axes de recherches complémentaires :

- **Suivi de la dynamique forestière et agroforestière à partir des données Sentinel 1.** Cet axe vise à cartographier les surfaces forestières et agroforestières sur la zone d'étude à partir du radar afin d'appréhender la dynamique passée de ces surfaces. Une publication est prévue pour cet axe de recherche.
- **Suivi de la dynamique forestière et agroforestière à partir de drone.** Cet axe vise à cartographier et à suivre les états de changement des surfaces forestières et agroforestières grâce à la très haute résolution du drone et permettra une exploitation plus fine des résultats sur l'analyse des séries temporelles. Une deuxième publication est aussi prévue pour cet axe de recherche.

IV. Gestion et Coordination de projet

1. Pilotage du projet

Résultat 4.1. Le projet est géré et coordonné de manière concertée avec l'ensemble des parties prenantes			
Activités des 3 ans	Activités prévues dans le PTA	Réalisations vis à vis du PTA	% cumulé de réalisation
Activité 4.1.1. Tenue de 6 COPIL avec diffusion des PV correspondants	- 2 COPIL tenus et ayant fait l'objet d'un Procès-Verbal diffusé à ses membres	- 3 COPIL tenus (8/12/16, 15/03/17 et 27/09/17 - 2 PV diffusés	32%

Activité 4.1.1 : les PV des deux premiers COPIL ont été signés par le Président tandis que le PV du dernier COPIL doit encore être validé au cours du prochain COPIL avant diffusion. Pour mémoire, le COPIL a finalement décidé de se réunir 4 fois par an au lieu de 2.

Activité hors cadre logique : il s'agit ici de mettre en avant la très bonne collaboration i) entre l'équipe projet et celle du SEP-REDD+ et ii) entre le PRM et les divers partenaires du projet, y compris ceux qui ne sont pas représentés au sein du COPIL mais avec qui des collaborations fructueuses ont pu être nouées (e.g. Direction du Foncier Rural du MINADER ou Direction de la Planification Spatiale du MPD). Il s'agit par ailleurs de préciser que, suite aux sessions de présentation du PRM spécialement organisées à son endroit, le corps préfectoral régional est d'un soutien très appréciable et très apprécié dans la mise en œuvre quotidienne des activités de terrain.

Enfin, il convient de mettre en avant ici l'engagement du Conseil Régional de la Mé qui a décidé de co-financer le PRM à hauteur de 50 M FCFA, ce qui traduit tout l'intérêt porté par cette institution au projet mis en œuvre sur son territoire.



Participants au dernier COPIL régional

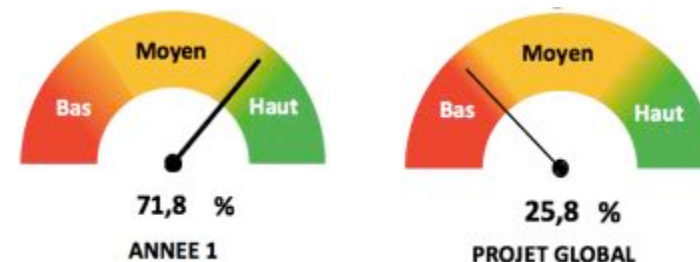


Informations du corps préfectoral à Adzopé

2. Exécution des activités

Résultat 4.2. Le calendrier d'exécution des activités est respecté par l'équipe projet qui est en capacité de s'adapter aux imprévus		
Activités des 3 ans	Activités prévues dans le PTA	Réalisations vis à vis du PTA
Activité 4.1.2. Taux de réalisation des activités chiffrées supérieur à 80%	- 80% des objectifs chiffrés du PTA ont été atteints	71,8%

Avec un taux de réalisation inférieur à 80%, le PRM n'a pas atteint l'objectif fixé mais certaines circonstances atténuantes peuvent être ici mises en avant. En effet, la mise en œuvre de certaines activités n'est pas intégralement du ressort de l'équipe projet qui a par ailleurs dû suspendre ses activités de terrain au mois de mai 2017, faute de moyens financiers suffisants. A noter que diverses modifications du cadre logique vont être soumises au prochain COPIL pour s'adapter aux contraintes de terrain et aux enseignements tirés de cette première année de mise en œuvre.

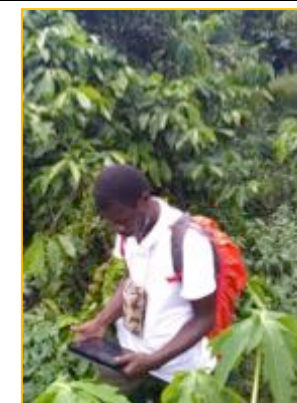


3. Suivi-Evaluation

Résultat 4.3. Le pilotage et le rapportage du projet sont facilités par le déploiement du Système de Suivi-Evaluation			
Activités des 3 ans	Activités prévues dans le PTA	Réalisations vis à vis du PTA	% cumulé de réalisation
Activité 4.3.1. Développement d'un Système de Suivi-Evaluation	- 1 SSE développé	- 1 SSE pleinement opérationnel	100%

Suite à divers échanges en début d'année avec le SEP-REDD+ et l'AFD, le système de suivi-évaluation initialement pensé a été largement simplifié et permet aujourd'hui de juger de l'état d'avancement de chaque activité et de chaque composante aussi bien vis à vis du PTA en cours que du projet global (cf illustrations ci-dessus).

Le système a également été largement optimisé grâce à l'appui de CartONG qui, dans le cadre d'un autre financement de l'AFD, a spécialement développé pour le compte du PRM un outil gratuit « open source », destiné à collecter les informations relatives aux parcelles et bénéficiaires concernés.

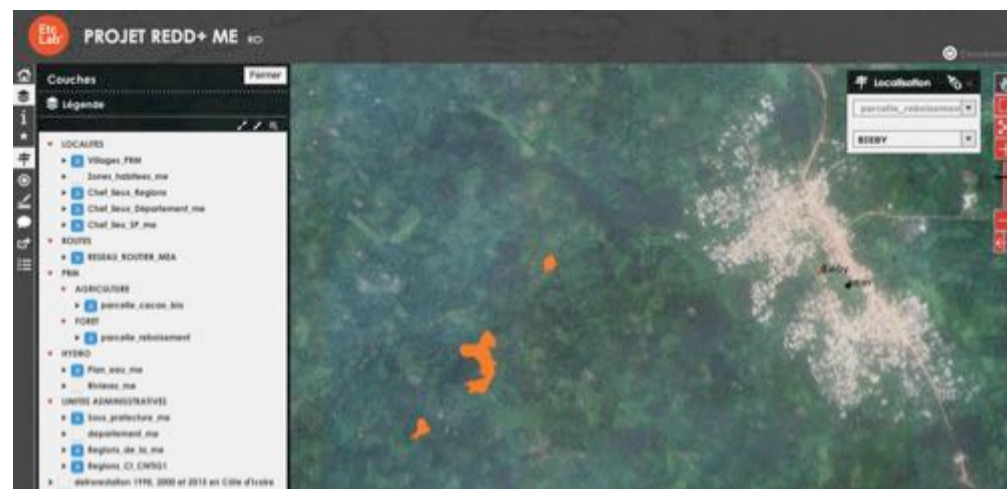


4. Communication

Résultat 4.4. Le projet est identifié et reconnu du niveau local au niveau (inter)national			
Activités des 3 ans	Activités prévues dans le PTA	Réalisations vis à vis du PTA	% cumulé de réalisation
Activité 4.4.1. Développement d'un site internet et d'un géoportail	- Développement d'un site internet et du géoportail finalisés en année 1.	- Géoportail opérationnel, espace internet à développer par le SEP sur le site de la REDD+ +	50%

Activité 4.1.1 : même s'il reste encore du travail de présentation et de mise en forme des données, le géoportail du PRM est opérationnel et accessible [ici](#). Les premières réalisations du PRM, notamment en termes de reboisement et d'appui à la production de cacao biologique (illustration ci-contre) sont déjà visibles sur ce géoportail qui pourra être également accessible depuis les sites internet du SEP-REDD+ et du CRM.

Quant au site internet du PRM, sur la base du document de projet initial et de l'avancée des réalisations, le SEP-REDD+ a plutôt proposé qu'un espace dédié soit intégré au site actuel de la REDD+ Côte d'Ivoire.



Activités hors cadre logique : Depuis le lancement officiel du PRM en décembre 2017 à Adzopé, le PRM a été à l'honneur de divers événements majeurs qui ont jalonné la première année de mise en œuvre du projet, principalement sur la fin d'année.

Le PRM a ainsi été présenté lors de la dernière Conférence sur le Climat de Bonn (COP 23) à l'occasion d'un événement parallèle spécialement organisé par le SEP-REDD+ (photo ci-contre) et auquel M. KOUASSI, Président du COPIL a participé. Par ailleurs, une mission de l'AFD à laquelle participait M. FRANCOIS, Directeur du Département « Transition écologique et gestion des ressources naturelles », s'est également rendue sur le terrain pour prendre connaissance de l'état d'avancement du projet.

ANNEXE I : CADRE LOGIQUE DU PROJET REDD+ DE LA ME

Objectif Spécifique 1 : Poser les bases d'une économie verte en participant activement aux processus actuels de décentralisation et de sécurisation des droits fonciers

Composante 1 : Développement territorial

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs Objectivement Vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
R 1.1 Les diverses échelles d'intervention du projet disposent de documents d'aménagement intégrant les enjeux de gestion des ressources naturelles	1 SRADT élaboré	Sites internet du projet et du Conseil Régional de la Mé (documents téléchargeables)	Le CR de la Mé confirme son intérêt à collaborer sur ce travail
	7 SLAT élaborés et officialisés	Site internet du projet	Les villages ciblés participent activement à leur élaboration
	5 projets locaux menés	SSE du projet	5 des 7 villages ciblés soumettent des propositions consistantes de projet à financer
R 1.2 Le niveau de sécurisation foncière des diverses échelles d'intervention du projet est amélioré	3000 dépliants et 1500 affiches distribués à l'échelle juridictionnelle	SSE du projet	Les textes d'application du Code Forestier (aux importantes implications foncières) sont adoptés au cours de la 1ere année de mise en œuvre
	70 séances de sensibilisation conduites à l'échelle Mabi-Yaya	SSE du projet - PV de réunions	RAS
	7 territoires villageois délimités	SSE et géoportail du projet	Les éventuels conflits fonciers ne nuisent pas à l'objectif final de délimitation des villages
	3500 ha bénéficiant de certificats fonciers	SSE et géoportail du projet	L'intérêt des planteurs visés est suffisamment important pour atteindre cet objectif
	3000 modèles de contrats diffusés à l'échelle Mabi-Yaya	SSE du projet	RAS

Objectif Spécifique 2 : Préserver, renouveler et valoriser le capital agricole et forestier régional en démontrant qu'il est possible de concilier réduction de la pression sur les ressources naturelles et développement rural, cacaoculture en tête.

Composante 2 : Développement sectoriel

Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de Vérification	Hypothèses
R 2.1 Les exploitations agricoles familiales ont diversifié leurs sources de revenus, amélioré la productivité du travail et augmenté la valeur ajoutée à l'Ha de leur parcellaire, diminuant ainsi la nécessité de recouvrir à la réserve foncière forestière	2250 EAF formés	SSE et géoportail du projet	L'intérêt des planteurs visés est suffisamment important pour atteindre ces objectifs
	Amélioration et diversification des revenus : <ul style="list-style-type: none"> Evolution des revenus monétaires bruts par types d'exploitation : + 20 000 à 100 000 FCFA par an/par EAF Composition des revenus monétaires par type de culture ou d'activité : au moins 3 cultures représentent plus de 10% du revenu monétaire du ménage, incluant activités féminines 	SSE du projet Enquêtes externes : étude de référence en année 0 puis année 3	
	Amélioration de la productivité du travail : + 20% (évaluation <i>in situ</i> de la valeur ajoutée/actif ou de la productivité journalière établie en FCFA/jour)	SSE du projet	
	Amélioration de la valeur ajoutée à l'Ha : + 20% (estimation <i>in situ</i> des valeurs ajoutées brutes/Ha selon les différents itinéraires techniques)	SSE du projet	
	5 000 Ha accompagnés techniquement (incluant cacao pro-forêt, hévéa en <i>jungle rubber</i> , café réhabilité, vivrier)	SSE et géoportail du projet	
R 2.2 La gestion des forêts du DFR est améliorée et les activités de reboisements se sont développés et professionnalisés	5000 dépliants et 1500 affiches distribués à l'échelle juridictionnelle	SSE du projet	Les textes d'application du Code Forestier sont adoptés au cours de la 1ere année de mise en œuvre
	70 séances de sensibilisation menées à l'échelle Mabi-Yaya	SSE du projet – PV de réunions	RAS
	150 propriétaires de forêt et de parcelles de reboisement (> 3ha) ayant bénéficié d'appui-conseil dans la gestion de leurs parcelles	SSE et géoportail du projet	L'intérêt des planteurs visés est suffisamment important pour atteindre cet objectif
	500 ha reboisés dans le DFR dont 50 ha de bois énergie		Les réserves foncières sont suffisantes pour atteindre cet objectif
	3 OSC subventionnées et appuyées	SSE du projet	
R 2.3 Les filières de valorisation de la biomasse sont structurées et professionnalisées	1 diagnostic de la filière réalisé	SSE	RAS
	15 charbonniers appuyés dans l'amélioration de leurs techniques de carbonisation	SSE du projet – Rapports de formation	Il existe 15 charbonniers légaux en activité pouvant être appuyés
	3 OSC et/ou artisans subventionnés et appuyés	SSE du projet	Au moins 3 OSC et/ou artisans soumettent des propositions consistantes de projet à financer

Objectif Spécifique 3 : Mesurer les impacts du projet et appuyer le processus national REDD+, notamment en terme de mobilisation des financements nécessaires au changement d'échelle et au déploiement d'une approche juridictionnelle.

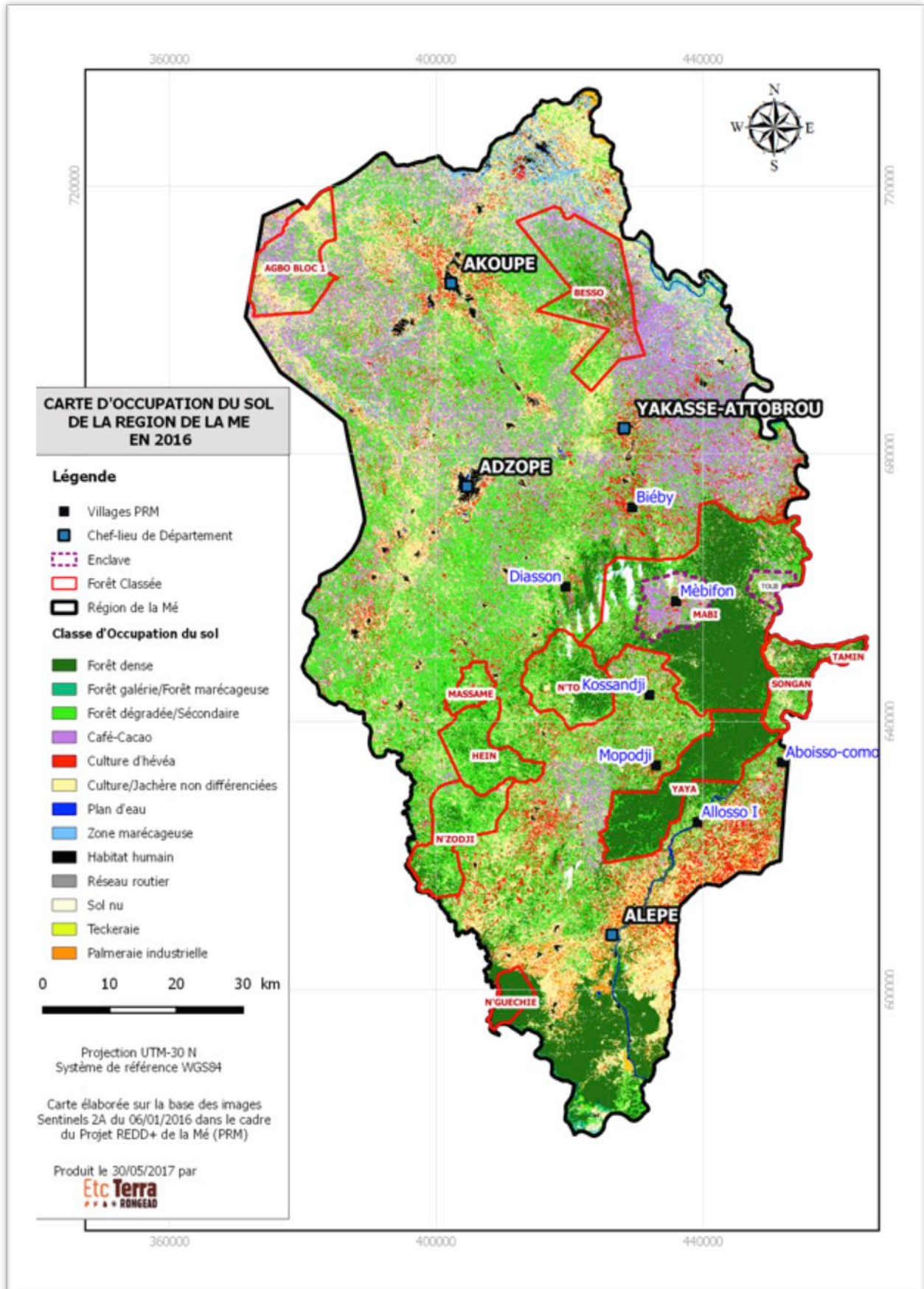
Composante 3 : Mesure d'impact et appui au processus national REDD+

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs Objectivement Vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
R 3.1 Le potentiel de réduction d'émissions au niveau juridictionnel est défini et permet d'envisager l'extension du projet pilote	1 Niveau d'Emissions de Référence établi pour la juridiction de la Mé	Rapport dédié et géoportail du projet	Des images à Très haute Résolution spatiale sont disponibles pour le projet
R 3.2 Les bases objectives de la mesure d'impact socio-économique et environnemental du projet sont posées	1 Etat de Référence Socio-Economique et Environnemental établi pour le Complexe Mabi-Yaya	Rapport dédié	La SODEFOR autorise l'établissement de l'Etat de Référence Environnemental dans les forêts classées de Mabi-Yaya
R 3.3 Le SEP-REDD+ et les parties prenantes REDD+ ont pu s'appuyer sur le projet en terme d'aide à la décision	2 articles scientifiques publiés	Articles scientifiques	RAS

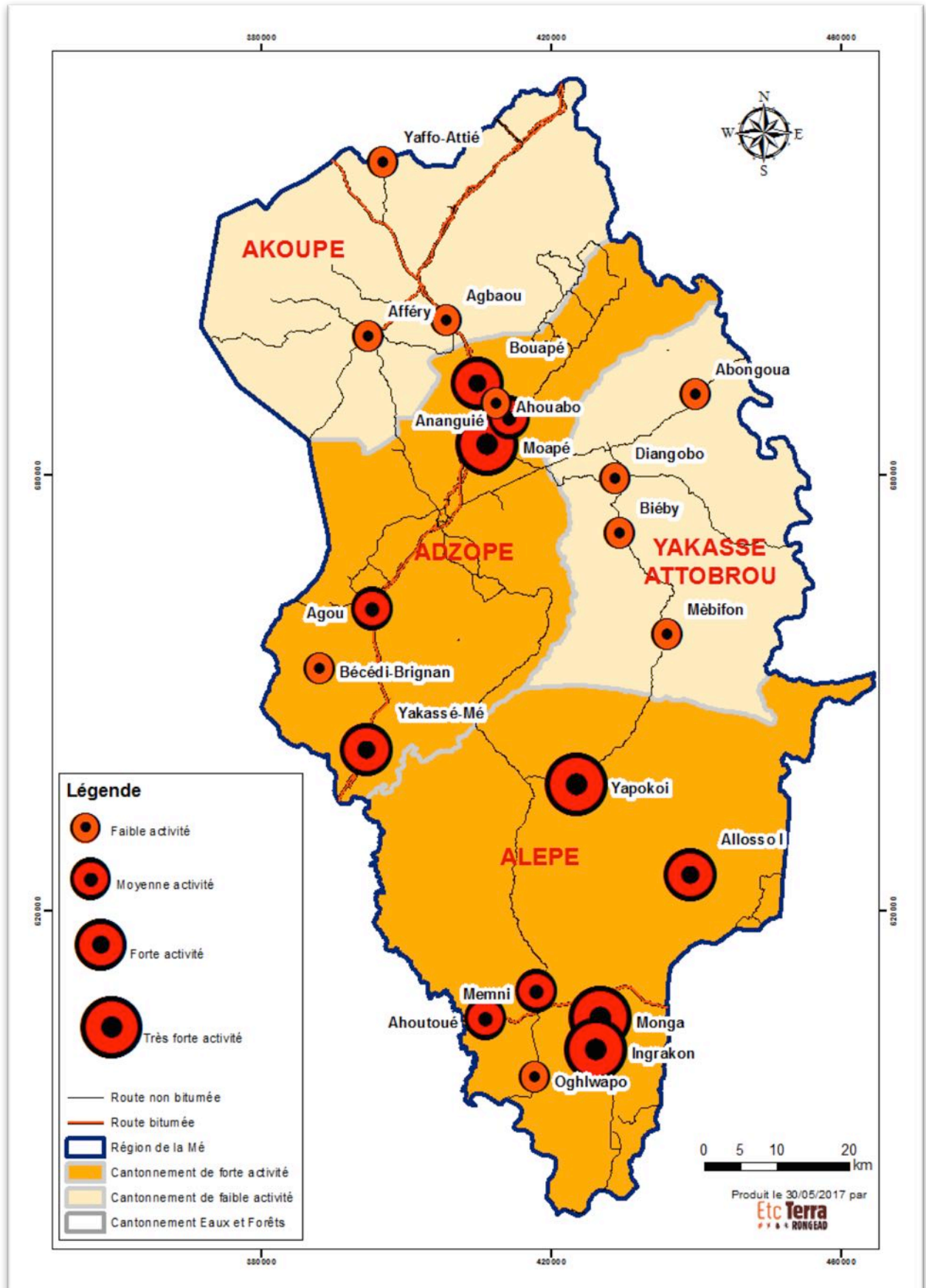
Gestion et Coordination de projet

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs Objectivement Vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
R 4.1 Le projet est géré et coordonné de manière concertée avec l'ensemble des parties prenantes	6 COPIL tenus et ayant fait l'objet d'un Procès Verbal diffusé à ses membres	PV diffusés par le maître d'ouvrage	Le SEP (secrétaire du COPIL) organise les COPIL et diffuse les PV aux participants
R 4.2 Le calendrier d'exécution des activités est respecté par l'équipe projet qui est en capacité de s'adapter aux imprévus	Taux de réalisation des activités par rapport aux PTA établis et au programme global > à 80%	Rapports d'activités	RAS
R 4.3 Le pilotage et le rapportage du projet sont facilités par le déploiement du SSE	1 SSE développé	Rapport d'établissement du SSE	RAS
R 4.4 Le projet est identifié et reconnu du niveau local au niveau (inter)national	- 1 site internet et 1 géoportail développés	- Mise en ligne du site internet et du géoportail sur des adresses dédiées	RAS
R 4.5 Les audits externes du projet permettent au maître d'ouvrage et au bailleur de juger de la qualité de la mise en œuvre du projet	- 2 audits financiers conduits - 1 évaluation finale conduite	- Audits encadrés par le maître d'ouvrage - Evaluation encadrée par le maître d'ouvrage	RAS

ANNEXE II : CARTE DE L'OCCUPATION DES SOLS DE LA ME



ANNEXE III : CARTE DES LIEUX DE PRODUCTION DE BOIS ENERGIE



ANNEXE IV : LISTE DES DOCUMENTS DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE

Aménagement du territoire : élaboration des PDL

- Diagnostic participatif (version préliminaire) – Village d'Aboisso-Comoé
- Diagnostic participatif (version préliminaire) – Village d'Allosso 1
- Diagnostic participatif (version préliminaire) – Village de Biéby
- Diagnostic participatif (version préliminaire) – Village de Diasson
- Diagnostic participatif (version préliminaire) – Village de Kossandji
- Diagnostic participatif (version préliminaire) – Village de Mébyfon
- Diagnostic participatif (version préliminaire) – Village de Mopodji

Agriculture Zero Déforestation

- Diagnostic agraire de la zone périphérique de Mabi-Yaya
- Analyse des dynamiques des filières agricoles dans la région de la Mé
- Diagnostic agraire du village d'Aboisso-Comoé
- Diagnostic agraire du village d'Allosso 1
- Diagnostic agraire du village de Biéby
- Diagnostic agraire du village de Diasson
- Diagnostic agraire du village de Kossandji
- Diagnostic agraire du village de Mébyfon
- Diagnostic agraire du village de Mopodji

Energie domestique durable

- Diagnostic du secteur des bio-énergies dans la région de la Mé

ANNEXE 5 : BILAN DE LA PREMIERE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

VILLAGE	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE D'HOMMES	NOMBRE DE FEMMES	NB TOTAL DE PARTICIPANTS
ABOISSO COMOE	2	99	10	109
ALLOSSO1	3	196	50	246
BIEBY	3	182	38	220
DIASSON	3	182	28	210
KOSSANDJI	1	104	8	112
MEBYFON	3	228	30	258
MOPODJI	3	156	7	163
NYAN	3	69	3	72
ANNEPE	3	280	34	314
BASSADZIN	3	241	36	277
LOBO AKOUDZIN	3	104	40	144
DANGUIRA	3	171	117	288
DANGUIRA	3	92	30	122
YAPOKOI	3	120	26	146
KODIOUSSOU	3	87	18	105
ALLOSSO2	3	113	25	138
AROUNANKRO	3	142	33	175
KOUTOUKRO	3	127	42	169
YAKASSECOMOE	3	106	27	133
MBOHOIN	3	212	51	263
VILLAGES PRM	18	1147	171	1318
	%	87%	13%	100%
	Moy. / village	64	10	73
VILLAGES NON PRM	39	1864	482	2346
	%	79%	21%	100%
	Moy. / village	48	12	60
TOUS VILLAGES	57	3011	653	3664
	%	82%	18%	100%
	Moy. / village	53	11	64



CONTACTS

Romuald VAUDRY (ETC TERRA - RONGEAD)

r.vaudry@etcterra.org - 87 33 30 63

Zana OUATTARA (SEP-REDD+)

ozana.inzan@reddplus.ci - 08 65 24 86

